Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANCAISE

# Commémoration
# Fête Nationale du 14 Juillet

Photos archives BCI 2014

# DOSSIER DE PRESSE

- Mardi 14 juillet 2015 -

# CÉRÉMONIE

La commémoration de la Fête Nationale du 14 juillet 2015 à Papeete a été présidée par M. Lionel BEFFRE, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française, en présence des autorités de l'Etat et du Pays.

La cérémonie a débuté à **09H45**, au Monument aux Morts de Papeete, elle a comporté un défilé à pied et motorisé, sur l'avenue Pouvanaa a Oopa.

Le défilé à pied était composé d'un élément de la Gendarmerie nationale, de la Marine, du détachement Terre, du détachement Air, de la Police nationale, du RSMA, de l'Administration pénitentiaire et des Sapeurs-Pompiers.

Le défilé motorisé était composé d'un élément de la Gendarmerie nationale, de véhicules du RSMA, d'un détachement de sapeurs pompiers, de la protection civile et de la fédération polynésienne de secourisme, soit environ une trentaine de véhicules.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANCAISE

# PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE

**09h45 :** Arrivée du commandant des troupes
Inspection des troupes
Honneur aux emblèmes

**10h00 :** Arrivée des autorités
Salut au drapeau de la Gendarmerie nationale par les autorités civiles et l'Autorité Militaire Principale
Revue des troupes par l'Autorité Militaire Principale et le commandant des troupes

**10h10 :** Remise des décorations

**10h40 :** Défilé des troupes à pied puis défilé motorisé

**10h55 :** Fin de la cérémonie

**11h00 :** Réception organisée dans les jardins de la résidence du Haut-Commissaire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANCAISE

# REMISE DE DECORATIONS

## Chevalier de la Légion d'Honneur, remise à

- Capitaine de frégate, Frédéric DAUMAS,
***Par le Contre-Amiral Bernard-Antoine MORIO DE L'ISLE, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française***

- Chef de bataillon, Sébastien BERGER
***Par le Contre-Amiral Bernard-Antoine MORIO DE L'ISLE, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française***

## Médaille militaire, remise à

- Adjudant-chef, Joël CANOT
***Par le Colonel Pierre CAUDRELIER, Commandant la Gendarmerie pour la Polynésie française***

- Adjudant-chef, Patricia TRUCO
***Par le Contre-Amiral Bernard-Antoine MORIO DE L'ISLE, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française***

- Adjudant-chef, Stéphane GAURON
***Par le Contre-Amiral Bernard-Antoine MORIO DE L'ISLE, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française***

- Adjudant-chef, Marc DOVJAK
***Par le Contre-Amiral Bernard-Antoine MORIO DE L'ISLE, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française***

- Maître Principal, Emmanuel LECORPS
***Par le Contre-Amiral Bernard-Antoine MORIO DE L'ISLE, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française***

- Maître Principal, Djamal NEZZAL
***Par le Contre-Amiral Bernard-Antoine MORIO DE L'ISLE, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française***

- Maître Principal, Yann BLAUDEAU
***Par le Contre-Amiral Bernard-Antoine MORIO DE L'ISLE, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française***

**<u>Officier de l'Ordre national du mérite, remise à</u>**

- Lieutenant de vaisseau, Stéphane CONGUES
***Par le Contre-Amiral Bernard-Antoine MORIO DE L'ISLE, Commandant supérieur des forces armées en Polynésie française***

- Mme Johanna NENA épouse GATIEN
***Par M. Lionel BEFFRE, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française***

- Mme Irène RAIVARU épouse ATU
***Par M. Lionel BEFFRE, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française***

- Mme Mareva TOURNEUX
***Par M. Lionel BEFFRE, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française***

- M. Jacques GUILLEN
***Par M. Lionel BEFFRE, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française***

# RAPPEL HISTORIQUE la Fête Nationale du 14 juillet

Chaque année depuis 1880, la République fête la Nation au milieu du mois de juillet. Elle se construit sur le souvenir et la signification de deux événements révolutionnaires : la prise de la Bastille de 1789 et la fête de la Fédération de 1790.

## Le 14 juillet 1789 : la prise de la Bastille

La fête nationale commémore d'abord le 14 juillet 1789, première journée révolutionnaire à portée symbolique. Durant cette période, une grande agitation règne à Paris. **Face au mécontentement populaire, le roi a réuni les Etats généraux, une assemblée des représentants de la noblesse, du clergé et du tiers-état.** Ces derniers demandent une réforme des institutions et, le 9 juillet, se proclament Assemblée nationale constituante.

L'initiative inquiète le roi qui fait venir en secret des régiments suisses et allemands à proximité de Versailles. La rumeur court que les troupes royales se préparent à entrer dans Paris pour arrêter les députés.

Au matin du 14 juillet, des Parisiens en colère vont chercher des armes aux Invalides, puis se dirigent vers la vieille forteresse royale de la Bastille, en quête de poudre. Après une journée de fusillade, et grâce au ralliement de gardes nationaux, les Parisiens s'en emparent et entament sa démolition. Ils ne libèrent que quelques prisonniers. Cette journée qui marque le début de la Révolution, resta dans les mémoires comme un jour de liberté.

*Prise de la Bastille le 14 juillet 1789, collection De Vinck (XVIIIe siècle)©BnF*

La fête nationale fait aussi référence à un autre événement moins connu : la fête de la Fédération du 14 juillet 1790.

## Le 14 juillet 1790 : fête de la Fédération

Depuis l'été 1789, partout dans les provinces françaises, se sont créées des "fédérations" régionales de gardes nationaux. Une réaction à l'affaiblissement du pouvoir central. **Afin de contrôler ce mouvement spontané, la Commune de Paris, sous l'impulsion de Lafayette, décide de fonder une grande Fédération nationale regroupant des représentants des fédérations locales et de les réunir à Paris le 14 juillet.** La cérémonie est censée célébrer la prise de la Bastille, mais aussi apporter un semblant d'ordre et d'unité dans un pays en crise. Le jour dit, 14 000 soldats fédérés arrivent à Paris et défilent sous la bannière de leur département, de la Bastille jusqu'au Champ-de-Mars.

Sur une esplanade aménagée pour l'occasion, une grande messe est célébrée, à la suite de quoi le roi Louis XVI jure de maintenir "la Constitution décidée par l'Assemblée nationale". Les 400 000 Parisiens présents ce jour-là acclament leur souverain : la monarchie n'est donc pas remise en cause. **L'aspiration à l'union nationale triomphe et la cérémonie se transforme en grande fête populaire**.

## 1880 : le 14 juillet devient fête nationale

Pendant près d'un siècle, la commémoration du 14 juillet est abandonnée. Elle réapparaît en 1880, sous la 3ème République. **Le régime, pour se consolider, cherche à construire un nouvel imaginaire national, autour de symboles républicains.** C'est ainsi que la Marseillaise devient hymne officiel et le 14 juillet fête nationale. Mais la proposition qui émane du député de la Seine, Benjamin Raspail, n'est pas accueillie unanimement par l'Assemblée. Certains députés mettent en cause la violence du 14 juillet 1789. Et c'est finalement autour du 14 juillet 1790 que se fait le consensus.

En 1880, pour la première fête nationale, la République fait les choses en grand. Un défilé militaire est organisé sur l'hippodrome de Longchamp devant 300 000 spectateurs, en présence du Président Jules Grévy. **Ce défilé militaire, toujours en vigueur, s'inspire aussi du défilé des gardes fédérés de 1790.**

# De 1915 à nos jours

**En 1915 :** le défilé militaire se déplace du Champs-de-Mars aux Champs-Elysées

**En 1919 :** c'est le défilé de la victoire qui réunit sur les Champs-Elysées, les forces des pays alliés.

**De 1939 à 1945 :** dans le Paris occupé, la journée n'est pas célébrée. Le 14 juillet 1940, à Londres, le général de Gaulle réitère ses appels à la résistance.

**En juillet 1945 :** on célèbre la Libération partout en France

**En 2011 :** les Outre-mer sont mis à l'honneur. Plus de 400 militaires originaires d'Outre-mer ont ouvert le défilé. Une quarantaine de soldats polynésiens ont dansé un haka devant la tribune présidentielle.

Aujourd'hui, le 14 juillet connaît toujours un grand succès en France métropolitaine ou en Outre-mer. A Paris, le traditionnel défilé militaire sur les Champs-Elysées est un événement très attendu par la population. En Polynésie française, cet événement très populaire est célébré à Papeete et dans la plupart des communes des 5 archipels, sous le signe de la fraternité.

*(Sources : elysee.fr)*